



Compte rendu de séjour à Ségou

Marie et Jean Bernard Joly

Martine et Alain Faury

17 février – 4 mars 2015

Ce séjour était destiné à faire le point sur les actions en cours et à présenter à nos correspondants de Ségou, Abdoulaye Keita et Alou Traoré, ainsi qu'aux différents directeurs des écoles dans lesquelles la Fondation a placé des élèves, Alain et Martine Faury qui allaient succéder à Marie et Jean Bernard Joly. Ils connaissaient déjà et aimaient cette ville et ses habitants. Ils avaient participé à des actions humanitaires avec l'association ENFIN qu'Alain présidait.

Institut régional des jeunes aveugles de Ségou :

La réception qui nous a été offerte dans la cour de l'école de l'IRJAS (Institut régional des jeunes aveugles de Ségou) fut très émouvante. L'orchestre des aveugles jouait. La danse des filles exprimait leur joie de pouvoir utiliser pour le plaisir ce corps auquel manquait la vue.

Formation des maîtres :

Les trois enseignants de l'IRJAS ont été formés sur l'écriture Braille avec l'aide de l'association Intervida.

D'autres formations devront leur être proposées : l'emploi des machines à écrire Perkins et à l'arithmétique Braille.

Les maîtres de second cycle des écoles dans lesquelles les élèves aveugles seront placés devront être formés pour bien assurer leur suivi.

L'examen ophtalmologique de tous les enfants sera fait à Ségou par le docteur Coulibaly. Si un appareillage est nécessaire, il sera réalisé par l'IOTA (xxxxx) à Bamako.

Apprentissages :

Quelques élèves n'ont pas les capacités de suivre des études de deuxième cycle. Il faudrait les orienter vers un apprentissage.

L'étude des possibilités sera faite à Ségou, par l'URAV (Union Régionale des Aveugles).

Orchestre :

Le petit concert donné pendant la fête de notre accueil nous a permis de bien prendre conscience de l'intérêt d'activités de ce genre.

Les écoles de premier cycle :

Nous avons visité les 7 écoles dans lesquelles 187 élèves aidés par la Fondation suivent leurs études. Dans chaque école nous avons été accueillis

solennellement et amicalement par les élèves et leurs professeurs. Un élève faisait un petit discours. Le bonheur de pouvoir suivre des études se lisait sur les visages.

- L'école Amadou Hampâté Ba a créé une salle informatique contenant quinze ordinateurs dans laquelle les élèves et les professeurs peuvent travailler.

- L'école de Pelengana Marché est composée de deux parties. L'une d'entre elles se situe dans des bâtiments en location. Les salles sont sordides. Madame Niangadou souhaite abandonner ce site et construire sur un terrain voisin qu'elle possède et sur lequel se trouve la bibliothèque offerte par la Fondation Leïla Fodil.

Une étude préliminaire a été faite. La dépense approximative serait de 45.000 €, une partie à la charge de la promotrice. L'étude sera poursuivie en vue de connaître précisément la dépense et les possibilités d'auto financement, pour rechercher une aide et commencer des travaux en 2016.

- Rokia, l'épouse d'Abdoulaye Keita, a construit une école maternelle dans son quartier avec l'aide de l'association créée par sa fille et son gendre qui habitent en région parisienne. Deux élèves y seront recrutés l'année prochaine. Cette expérience permettra de savoir si cette étape apporte un avantage aux élèves en évitant les redoublements en premier cycle qui représentent 10% de l'effectif.

Les écoles du second cycle :

58 enfants suivent la scolarité de second cycle dans 11 écoles. Nous ne les avons pas visités mais avons offert à chacune un ballon de foot.

L'Université :

Une élève est entrée à l'université l'année dernière.

Les frais d'inscription sont importants : 282 €. Il s'y ajoute les frais de transport et de restauration à midi. La Fondation les a pris en charge pour la fin de l'année 2015, et les prendra aussi pour l'année 2016. Au total, les frais d'aide à un étudiant d'Université se monteraient à 468 €, ce qui posera question si le nombre des étudiants augmente.

Le CETI

Ladji Gakou n'a pas fini avec les difficultés.

Il y a quelques années, l'état malien voulant favoriser la formation professionnelle et n'ayant pas la capacité de créer des écoles, avait incité des promoteurs à construire des écoles privées. Pour les faire fonctionner, il accordait des élèves boursiers en nombre suffisant. Cela a bien fonctionné pendant quelques années.

Mais la politique du gouvernement a changé complètement avec la nouvelle présidence. Il a été décidé de donner la priorité aux établissements publics. Les meilleurs élèves y ont été orientés. Les écoles privées n'ont plus reçu qu'un nombre restreint d'élèves.

Depuis deux ans, le nombre d'élèves de l'école du CETI diminue régulièrement. Sur 800 possibles, il n'y en a actuellement plus que 260 environ. L'Etat n'a accordé cette année que 110 élèves boursiers. Sur ce lot seulement 86 ont intégré, car les autres ont trouvé une école plus près de leur domicile. C'est insuffisant pour équilibrer le budget. La paye des professeurs n'est plus assurée.

Après une longue délibération permettant à Ladji Gakou d'exposer complètement ses problèmes, il a été décidé de ne pas lui imposer cette année le remboursement du

prêt de 2013 et de reporter la fin de la dette en 2020. Ce ne sera peut-être pas suffisant, mais c'est tout de que la Fondation pouvait faire.

Les élèves au CETI et du CAPS (Agropastoral) nous ont reçus avec des chants et des danses qu'ils avaient organisés en secret de leurs directeurs. Ils avaient dédié une de ces danses aux orphelins de la guerre du Nord. C'était tellement entraînant et joyeux que Martine et Jean Bernard se sont joints à eux, invitant successivement les filles et dansant devant les garçons. La joie était à son comble. Nous aurions pu danser toute la nuit. Ce fut pour nous un témoignage inoubliable.

L'école des sœurs de Vicenta Maria

Des nouvelles filières vont s'ouvrir :

Santé publique : destinée à former des infirmières chefs de service, des surveillantes. Cette filière ouvrira en octobre 2015.

La formation d'infirmières diplômées d'état et de sages femmes ouvrira plus tard.

Les bâtiments sont en cours de construction.

Le recrutement se fera sur concours pour toutes les sortantes des premières études.

Les frais de scolarité seront les mêmes que précédemment.

La maternité de madame Kamara Mima Tall

Mima nous a accueillis comme toujours, avec l'affection qui ne la quitte jamais. La fréquentation a beaucoup diminué. Quatre CSCOM se sont construits alentour. La concurrence est féroce et même parfois déloyale.

Elle vieillit et exerce moins par elle-même.

Ses adjointes ne sont que matrones et vieillissent elles aussi.

Enfin, les femmes qui fréquentent les maternités privées ne bénéficient pas des avantages de l'Assurance Maladie obligatoire : remboursement des soins, avantages sur les médicaments.

La Fondation a fait l'avance d'un lot de réactifs de laboratoire.

Qui prendrait la suite de Mima ?

Sa fille à Bamako, employée dans un établissement public, n'a aucun intérêt à venir à Ségou. Une de ses petites filles de Koutiala étudie pour devenir sage femme.

Pourrait-elle vendre sa maternité à un groupe ?

Pourrait-elle s'associer à un CSCOM voisin pour apporter des prestations qui ne peuvent pas s'y faire ?

Le CSCOM de Sékoro

L'activité n'est pas aussi importante qu'espérée.

Le nombre d'accouchements (44 par an) est de 50% de la prévision. Les nouveau-nés reçoivent tous leur acte de naissance.

- La caisse est vide ! Les ressources financières d'un CSCOM sont en effet très faibles.

Le personnel est payé par l'Etat. Seuls les actes médicaux payés par les patients peuvent être une ressource. Mais le prix de la consultation fixé à 300 Cfa (0,45€) n'apporte pas grand chose. L'avenir financier d'un CSCOM est naturellement la faillite.

Il y a eu une perte de 255 000 Cfa (389 €) par péremption de médicaments. Jean Bernard a expliqué la relativité des règles de « péremption » des médicaments et suggéré de faire une gestion se rapprochant le plus possible du « flux tendu ».

- L'installation de puisage de l'eau est cassée.

- La Fondation a décidé de payer la réparation du château d'eau et de la pompe à l'exclusion de toute autre dépense : 2 480 000 Cfa (3 781 €).

Les représentants de la Fondation à Ségou

Depuis plusieurs années, Annie Fonteneau, puis Marie et Jean Bernard en 2012, avaient entrepris Abdoulaye sur la recherche d'une personne qui l'aiderait à la gestion des élèves, de plus de plus nombreux et de situations de plus en plus complexes. Alou Traoré vieillit, reste de bon conseil, mais se déplace difficilement.

Conscient de ce problème, Abdoulaye Keita a trouvé un collaborateur : Daouda Tangara. Cet ami l'a accompagné pendant tous ses déplacements cette année au moment du recrutement des nouveaux élèves.

Il commence à connaître le fonctionnement de la Fondation et adhère à ses principes.

Il a 60 ans. Il est ancien formateur de techniciens d'agriculture. Sa femme est ménagère et vend des petites sucreries qu'elle fabrique. Il a six enfants : l'aîné est comptable à l'office riz, la seconde est matrone à Soké, à côté de Dioro. Les autres sont plus petits.

La Fondation l'a accepté.

Conclusion

Ce séjour fut bénéfique, permettant de conforter les actions de la Fondation, en particulier pour l'école des jeunes aveugles.

Ce séjour fut fatigant, car la chaleur de la fin de la saison sèche commençait à venir.

Il a permis aussi, grâce à la bonne volonté de chacun de commencer la participation active d'Alain et Martine Faury aux réflexions stratégiques et aux décisions pratiques.

Jean Bernard Joly
Président de la Fondation Leïla Fodil